

Formation ERP

Sécurité incendie en ERP

Le + Groupe ACN :

Attestations de formation remises sur place et livrets de cours.

Complément du registre de sécurité.

Une formation encadrée par un préventionniste diplômé d'un cycle technique d'ingénieur en sécurité incendie et SSIAP3.

Pré-requis :

Aucun pré-requis pour suivre la formation sécurité incendie en ERP.

Durée :

14 heures - 2 journées

Public :

L'ensemble des collaborateurs de l'établissement.

Architectes, Maîtres d'œuvre, Maîtres d'ouvrages, responsables sécurité

Lieu :

En inter dans nos centres.

En intra dans votre établissement

Participants :

1 collaborateur minimum.

15 collaborateurs maximum par groupe.

Objectifs :

- Identifier les articulations de la réglementation en sécurité incendie dans les ERP selon le ou les types et la catégorie.
- Appliquer les textes réglementaires concernant la sécurité du public.
- Appréhender les notions fondamentales sur le feu, son développement et l'incendie.

Programme :

- Le feu et ses conséquences :

- Le feu : éclosion et développement du feu.
- Comportement : réaction et résistance au feu des matériaux.
- Les axes de propagation.

- Sécurité incendie :

- Les principes de classement d'un établissement.
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
- Le respect de la vacuité des dessertes des bâtiments.
- Intérêts du cloisonnement en matière de sécurité incendie.
- Dégagements / Evacuation / Désenfumage.
- Intérêt de l'éclairage de sécurité et son fonctionnement.
- Présentation des différents moyens de secours.
- Les espaces d'attente sécurisé.
- L'aménagement du parc de stationnement - Voie engin - Voie échelle.

- Le volet administratif :

- Le permis de construire. La relation avec les pompiers, SDIS, BSPP, BPPM ou Préfecture de Police.
- Les contrôles réglementaires et la commission de sécurité.

- Les installations techniques :

- Les installations électriques. Les ascenseurs et nacelles.
- Les installations fixes d'extinction automatiques.
- Les colonnes sèches et humides.
- Le système de sécurité incendie - SSI et les équipements d'alarme.

Modalités pédagogiques et évaluations :

Evaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Exposés théoriques, mises en situations pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.